

Séance du 11 mars 2026

régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame le Maire, Marie BARRERE

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
9	9	8
		Pour : 2
		Contre : 0
		Abstentions : 6

Etaient présents :

Mme Marie BARRERE, Mr Fabien FERRADOU, Mr Cédric FOURCASSIER, Mr Cédric JAEN, Mme Émilie JAEN-CELLA, Mr Michel MORICE, Mme Marie-Andrée RIEU, Mme Rachel TRILHE, Mr Jean-Louis ZARATE

Procurator(s) :**Etai(en)t absent(s) :**

Date de la convocation
04 mars 2026

Etai(en)t excusé(s) :

Date d'affichage
04 mars 2026

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
Madame Marie-Andrée RIEU

13 mars 2026
et publication du
13 mars 2026

VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

réuni sous la présidence de Marie BARRERE, Maire

Investissement

Dépenses	:	Prévu :	592 159,10
		Réalisé :	104 409,70
		Reste à réaliser :	132 081,66
Recettes	:	Prévu :	592 159,10
		Réalisé :	108 369,18
		Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	:	Prévu :	884 899,77
		Réalisé :	208 037,40
		Reste à réaliser :	0,00
Recettes	:	Prévu :	884 899,77
		Réalisé :	892 096,67
		Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	3 959,48
Fonctionnement :	684 059,27
Résultat global :	688 018,75

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Sainte-Livrade

Maire BARRERE Marie

le(s) secrétaire(s) de séance



Envoyé en préfecture le 13/03/2026

Reçu en préfecture le 13/03/2026

Publié le

ID : 031-213104961-20260311-202601-BF

S²LOW

COMMUNE DE SAINTE-LIVRADE - Principal - CA - 2025

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

A

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 3

Nombre de suffrages exprimés : 3

VOTES :

Pour : 2

Contre : 0

Abstentions : 6

Date de convocation : 03/03/2026

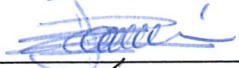
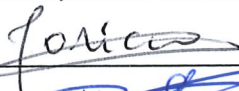
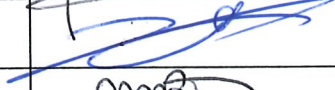
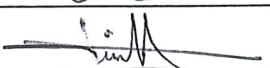
Présenté par Madame le Maire, Marie Barrere (1),

A Sainte-Livrade, le 11/03/2026

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal (2), réunie en session Ordinaire

A Sainte-Livrade, le 11/03/2026

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3),

M. FERRADOU Fabien	
M. FOURCASSIER Cedric	
M. JAEN Cédric	
M. MORICE Michel	
M. ZARATE Jean-Louis	
Mme BARRERE Marie	
Mme JAEN CELLA Emilie	
Mme RIEU Marie-Andrée	
Mme TRILHE Rachel	

Certifié exécutoire par Madame le Maire, Marie Barrere (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 12/03/2026, et de la publication le 13/03/2026

A Sainte-Livrade, le 11/03/2026

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

